

FORMATION PROFESSIONNELLE

DEVIS

Formation JAMU 2024

Prérequis : Médecin ou infirmier(e) de service de santé au travail ou de collectivité

Dates de la formation : **Judi 28 et vendredi 29 mars 2024** (durée 14h)

Lieu de la formation : Centre de congrès *Le Beffroi* – Montrouge (92)

Prix HT	TVA à 20%	Prix TTC
990 €	198 €	1 188 €

N° ident. TVA : FR64349687798

Compte bancaire BNP VILLE D'AVRAY 30004 00849 00005380982 Clé 14

IBAN FR76 3000 4008 4900 0053 8098 214 / BIC : BNPAFRPPXXX

AVANT PROGRAMME

(Soumis à modifications)

2 séances plénières communes

Judi 28 mars

- 8h30 Séance plénière 1 :
[Actualités dans la PEC des urgences en milieu du travail](#)
Vendredi 29 mars

- 16h Séance plénière 2 :
[Actualités dans la PEC des urgences en milieu du travail](#)
[Synthèse de l'élaboration des protocoles et des ateliers](#)

3 sessions semi-parallèles

6 créneaux successifs : Alternance de sessions semi-parallèles et ateliers de 11h15 à 17h30 jeudi, et de 8h30 à 15h30 vendredi

Judi 28 et Vendredi 29 mars

- Session semi parallèle 2 ou 3 :
[Protocoles de soins - session infirmier\(e\)s.](#)
[Coordination des protocoles de soins - session médecins](#)
- Session semi parallèle 5 ou 6 :
[Protocoles de PEC des urgences - session commune](#)
- Session semi parallèle 1 ou 4 :
[Actualités en médecine d'urgence - session commune](#)

Ateliers alternés avec les sessions semi-parallèles

- La RCP pour tous
- Et choix de 3 ateliers* parmi 20 thématiques:
[Ateliers « partagés »](#), [ateliers « médecins »](#)

* Sur inscription préalable à réception de la convention signée

Institut de Recherche et d'Enseignement des Soins d'Urgence

Association selon la loi de 1901 Siège social : 3 sente Saintié 92410 Ville d'Avray

Numéro de SIRET : 34968779800018 - Organisme de formation déclaré sous le numéro 119 202 310 92, enregistré auprès des OPCA

Correspondance : IRESU - SAMU 92 - Hôpital Raymond Poincaré 104 Bld Raymond Poincaré 92380 GARCHES

Tél : 01 84 19 28 75 / Fax 01 47 10 70 07

Email: info@iresu.fr site web : www.iresu.fr